

Réunion du 16 mars 2025 à 20 heures

Convocation en date du 11 mars 2025

Sont présents : M. BÉCARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie,
M. DUCOURNAU Marc, Mme FORT Agnès, M. FAUQUÉ Olivier, Mme LABORDE Charlène,
M. ROUSSEAU Philippe.

Absents excusés : Mme GAYRIN Laure, M. PAGES Lilian.

Mme CAMICAS Anne-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 16 février 2025 est lu et approuvé par le Conseil Municipal, il est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

PRÉPARATION DU BUDGET 2025

La DGF devrait être maintenue au niveau de 2024, les subventions DSIL et les Fonds verts sont en nette baisse.

VOIRIE

L'enveloppe de la CCAA concernant l'investissement annuel pour la voirie est toujours de 750 000 €, pour le fonctionnement 250 000 €, 100 000 € pour les ponts.

900 000 € est le coût prévisionnel pour le lotissement Laparade à Riscle auquel il faudra ajouter la route de l'église à Saint Mont.

BÂTIMENTS

Les travaux de réfection pour l'école maternelle d'Aignan s'élèvent à 1 000 000 €.

CENTRE de SANTÉ

Toujours pas de nouveau recrutement pour un médecin.
Le déficit de fonctionnement pour 2024 s'élève à 80 000 €.

LOCATION LOCAL COMMERCIAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a reçu une demande de Madame Typhaine DELILLE pour la location du local commercial .

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE

que le bail du local commercial sera attribué à Madame Typhaine DELILLE pour la période du 01 avril 2025 au 30 septembre 2025.

- montant du loyer 120 €**
- versement de la caution 120 €**

AUTORISE

Monsieur le Maire, ou en son absence Madame Anne-Marie CAMICAS. à signer le contrat de location et l'état des lieux avec les locataires.

TRAVAUX 2025

**Peinture poteaux, remplacement des têtes de l'éclairage public par des leds.
Piquage mur porche de l'église de Lapujolle
Peinture volets ancienne école
Aménagement déviation pour passage piétons et pèlerins.**

La réunion s'achève à 22 heures

M. DUCOURNAU Marc

Mme CAMICAS Anne-Marie